



Une introduction à l'économie sociale et circulaire



Table des matières

Introduction	03		
L'état actuel des choses	04	Qu'est-ce que l'économie sociale?	10
L'économie linéaire	04		
Un gaspillage structurel	05	Pourquoi jumeler l'économie sociale et l'économie circulaire?	11
Qu'est-ce que l'économie circulaire?	06		
Les stratégies de circularité	07		

Introduction

L'économie sociale et l'économie circulaire ont toutes deux pour ambition de transformer le monde. La première aspire à une économie qui fait passer le bien commun avant le profit. L'autre propose des solutions pour préserver et régénérer les écosystèmes.

L'économie circulaire est un concept qui attire de plus en plus l'attention des décideurs politiques à la recherche de solutions pour répondre à la crise écologique, aux ruptures des chaînes d'approvisionnement et à la raréfaction des ressources. Le développement de l'économie circulaire mérite d'être réfléchi conjointement avec l'écosystème de l'économie sociale, non seulement parce que les entreprises d'économie sociale (EÉS) ont un impact positif sur les collectivités, mais aussi parce qu'elles constituent un véritable atout pour amplifier le passage vers une économie sobre en ressources.

En travaillant ensemble, l'économie sociale et l'économie circulaire forment un duo remarquablement puissant, qui a le potentiel de générer des impacts positifs, autant du côté économique, que social et environnemental.

Ce guide a pour objectif de présenter les concepts d'économie sociale et d'économie circulaire ainsi que l'intérêt de les unir pour contribuer à un monde qui prend soin autant des personnes que des écosystèmes.

Quelques constats sur l'économie sociale et circulaire au Québec

- On retrouve plus d'une centaine d'entreprises d'économie sociale dont le modèle d'affaires repose en tout ou en partie sur l'économie circulaire.
- Ces entreprises sont présentes dans toutes les régions, tant en milieu urbain que rural.
- Elles œuvrent dans des domaines variés : du textile à l'électronique, en passant par la mobilité ou l'alimentation.
- Il existe une concentration historique d'EÉS spécialisées dans la revente de vêtements et d'articles de maison usagés : les ressourceries.
- Dans les dernières années, on assiste à l'émergence de nouvelles EÉS en économie circulaire, souvent portées par des groupes de citoyen·nes voulant réduire le gaspillage de ressources ou à la recherche de modes de vie orientés sur le partage.



L'état actuel des choses

«Faire mieux avec moins», voilà qui résume bien l'idée derrière le concept d'économie circulaire. Pour mieux comprendre cette façon différente de penser l'économie, il est nécessaire de connaître le fonctionnement du système économique actuellement dominant.

L'économie linéaire

Depuis la révolution industrielle, le système économique dominant est linéaire, c'est-à-dire qu'il est basé sur l'extraction, la transformation et l'utilisation d'une grande quantité de ressources qui sont, par la suite, jetées trop rapidement, après un ou plusieurs usages. Cette surconsommation de ressources ne peut être soutenable à long terme puisque la Terre n'a pas la capacité de maintenir un développement aussi effréné. Les humains épuisent ainsi les ressources essentielles à leur survie (eau, forêt, minéraux, biomasse, etc.), ce qui compromet dramatiquement la vie des générations futures.

3,5 %

Selon le *Rapport sur l'indice de circularité de l'économie du Québec* de 2021, le Québec était circulaire à seulement 3,5%. C'est deux fois moins que l'économie mondiale, qui était, elle, circulaire à 7,2% en 2022 selon le *Circularity Gap Report 2023*.

Réemploi +, photo: Pranyama - Services de photographie



Un gaspillage structurel

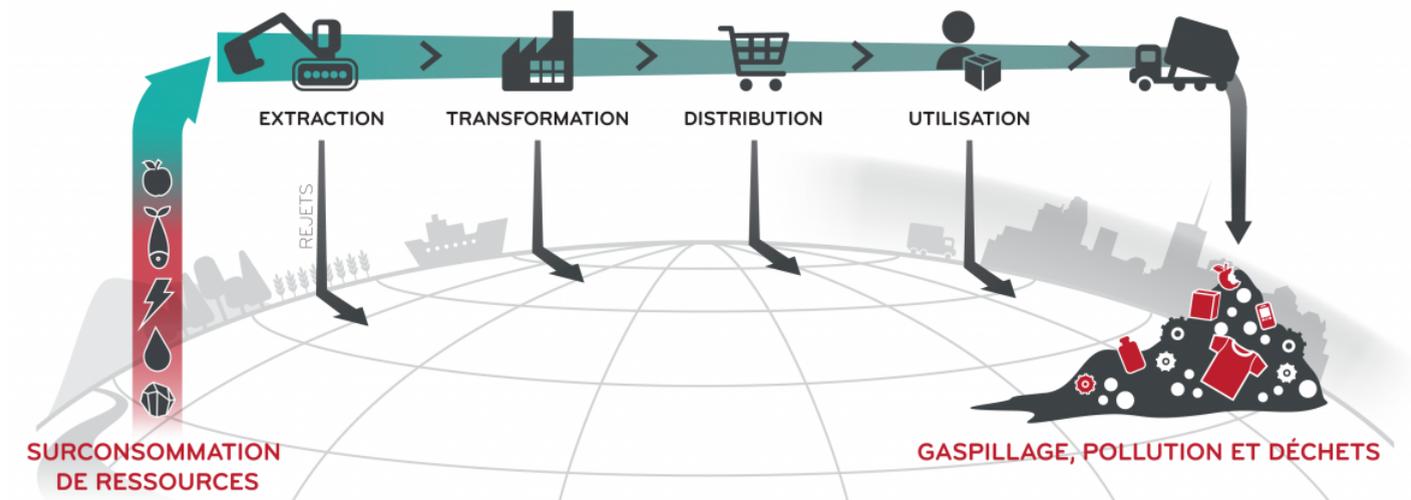
Les ressources, extraites en trop grandes quantités, ne sont pas non plus utilisées à leur plein potentiel. Par exemple, des études montrent que les voitures au Québec sont stationnées 95% du temps – une aberration considérant la quantité de matériaux et d'énergie qui a été requise pour les produire.

De plus, beaucoup d'objets qui auraient la capacité de servir encore sont remplacés trop rapidement, soit par attrait de la nouveauté, soit parce qu'ils ne fonctionnent plus de façon optimale (alors qu'ils pourraient être réparés ou remis à neuf). C'est sans compter la quantité d'objets jetés avant même d'avoir servi, ce qui se produit lorsque des entreprises ont mal calculé la demande!

D'après le rapport *L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes* du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), 8,3 millions de tonnes de matières résiduelles finissent chaque année dans les sites d'enfouissement du Québec. Si la tendance se maintient, 9 des 35 lieux d'enfouissement technique en activité atteindront leur capacité maximale d'ici 2030.

Face à ce constat, il est essentiel de revoir drastiquement nos façons de produire et de consommer.

Économie linéaire

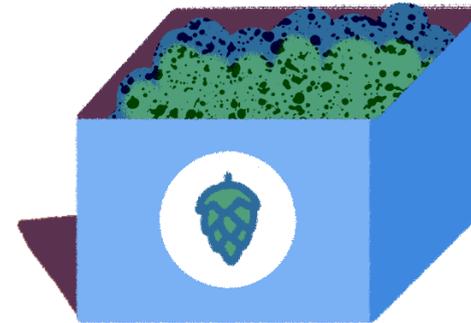


© Institut EDDEC, 2018. En collaboration avec RECYC-Québec. Reproduction autorisée. Modification interdite.

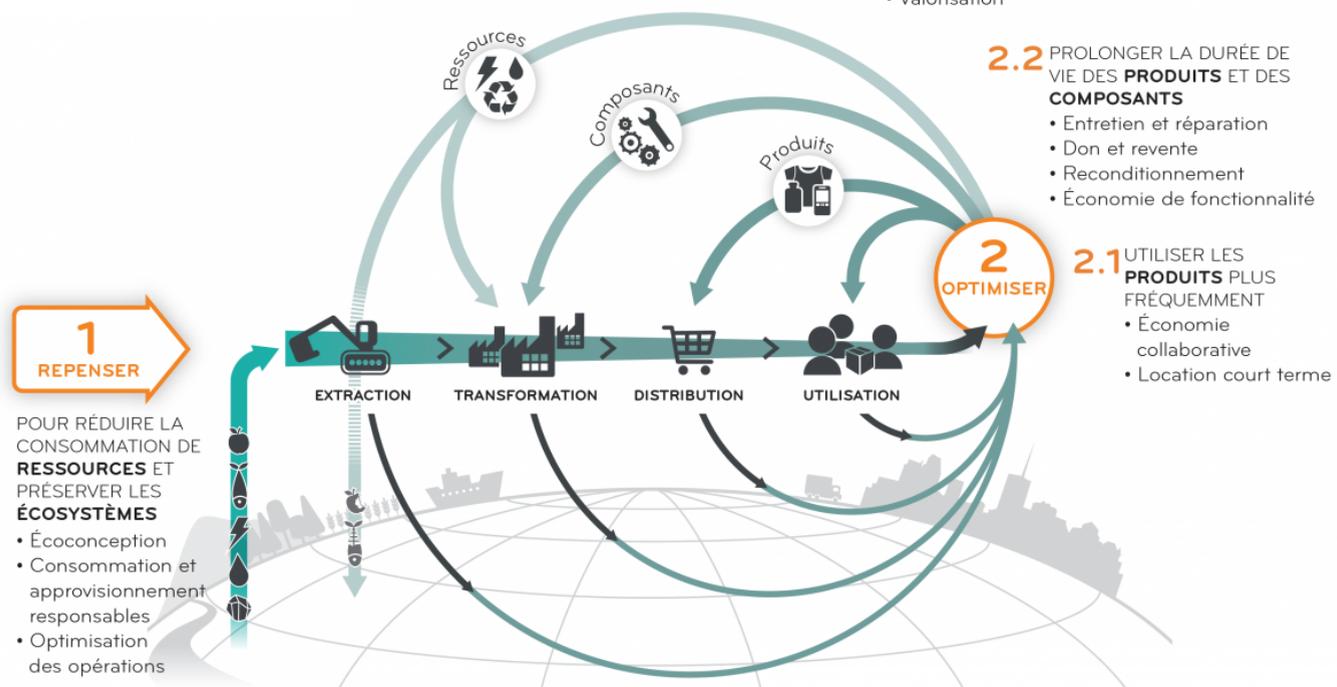
Qu'est-ce que l'économie circulaire ?

L'économie circulaire propose une approche économique différente qui respecte les limites planétaires. Le Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire définit l'économie circulaire comme étant « un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités. »

Pour y arriver, il est nécessaire de mettre en place des stratégies qui permettront de réduire l'utilisation des ressources et d'optimiser celles déjà en circulation.



Économie circulaire



© Institut EDDEC, 2018. En collaboration avec RECYC-Québec. Reproduction autorisée. Modification interdite.

Les stratégies de circularité

1 Réduire

La première étape consiste à **réduire au maximum la consommation des ressources**. Tant les organisations que les individus doivent se questionner sur leurs besoins réels avant d'acquiescer un nouveau bien. Si l'acquisition s'avère nécessaire, il est souhaitable de choisir les produits ayant le plus faible impact environnemental et qui sont les moins gourmands en ressources.

Une autre stratégie est l'**écoconception**, c'est-à-dire de réfléchir aux effets d'un produit sur l'environnement dès sa conception pour réduire l'utilisation de ressources et minimiser son impact négatif tout au long de sa vie. Une série de questions devraient être prises en considération avant de concevoir un produit, par exemple: est-ce un produit nécessaire? Peut-il être conçu avec moins de ressources et en utiliser moins? Est-il durable? Réparable? Réutilisable? Recyclable? Est-il modulable pour évoluer en fonction des besoins de l'utilisateur ou de l'utilisatrice?

Enfin, l'**optimisation des opérations** est une autre stratégie qui permet de réduire les pertes (matérielles, énergétiques, financières, etc.) et de gagner en efficacité.



80 %

Selon le rapport *Ecodesign your future* de la Commission européenne (en anglais seulement), plus de 80 % de l'impact environnemental d'un produit est déterminé dès le moment de sa conception.

2 Utiliser les produits plus fréquemment

Les produits qui sont en circulation ont souvent nécessité une grande quantité de ressources pour se rendre jusqu'aux consommateurs et consommatrices. Par exemple, si on pense à l'énergie requise pour extraire les matériaux nécessaires à leur production et à celle nécessaire pour les transformer, les transporter et les vendre, le bilan énergétique d'un objet (qui entre dans le calcul du bilan environnemental global) est souvent beaucoup plus élevé que ce que l'on croit! C'est pourquoi il est essentiel d'utiliser au maximum les biens déjà produits pour éviter d'utiliser davantage de ressources.

Différentes stratégies peuvent être utilisées pour y arriver, notamment en misant sur de nouvelles manières de réfléchir à la propriété et à l'utilisation. Par exemple, l'**économie collaborative** (aussi appelée « économie du partage ») et la **location à court terme** permettent de partager des biens entre plusieurs personnes, évitant que chaque individu acquiesce un produit qui serait utilisé de manière sporadique. Ainsi, moins de voitures auraient besoin d'être fabriquées si celles stationnées 95 % du temps étaient partagées entre plusieurs personnes!

3 Prolonger la durée de vie

Pour utiliser le moins de nouvelles ressources possible, il faut également offrir une plus longue vie aux objets déjà en circulation. Ainsi, une attention particulière devrait être portée à l'**entretien** et à la **réparation** des objets, lorsque nécessaire, plutôt qu'à leur remplacement par des produits neufs. Si l'objet n'est plus adapté aux besoins de l'utilisatrice ou de l'utilisateur, il est possible de le **donner** ou de le **revendre** afin qu'il trouve une seconde vie dans les mains d'une nouvelle personne. Le **reconditionnement** (processus par lequel un produit est désassemblé, nettoyé, inspecté et remis à neuf avant d'être vendu à nouveau) est également une stratégie à adopter.

L'économie de la fonctionnalité : un changement de paradigme

Certaines entreprises font le choix audacieux de revoir drastiquement leur modèle d'affaires en misant sur la vente de services plutôt que sur la vente d'un produit en tant que tel.

Par exemple, la coopérative **Retournzy** propose aux restaurants un service clé en main de contenants réutilisables et consignés comme solution de rechange aux contenants à usage unique pour les repas à emporter. Plutôt que de vendre les contenants, elle en demeure propriétaire, mais elle vend au restaurateur un service de collecte, de lavage et de retour de contenants propres.

Selon l'économie de la fonctionnalité, une entreprise a intérêt, pour réduire ses coûts d'opération et parce qu'elle demeure propriétaire de ses biens, à proposer des objets durables et qui nécessitent le moins de réparations ou d'entretien possible. Certaines entreprises vont jusqu'à conserver des composantes en bon état des objets qu'elles retirent de la circulation pour les intégrer dans leurs nouveaux produits, ce qui réduit la dépendance aux nouveaux matériaux et réduit les coûts d'approvisionnement. Il s'agit d'un véritable changement de paradigme qui évite l'obsolescence programmée et la surconsommation de ressources¹.



4 Donner une nouvelle vie aux ressources

Enfin, lorsque les ressources ont été utilisées à leur plein potentiel, on leur donne une nouvelle vie. Pour ce faire, l'économie circulaire propose de réfléchir dans une perspective d'**écologie industrielle**² qui favorise les modes de production propres et où les déchets et les émissions néfastes sur l'environnement sont minimisés.

Par exemple, il est possible pour des entreprises de créer des symbioses industrielles pour partager des ressources entre plusieurs organisations ou pour que les rejets générés par une entreprise puissent être réintégrés dans la production d'une autre.

C'est uniquement lorsque toutes les autres stratégies de circularité ont été tentées (réduction à la source et réemploi) qu'on se tourne vers le **recyclage** ou le **compostage**. Enfin, la **valorisation** – c'est-à-dire toute action qui transforme de manière irréversible l'état d'une matière résiduelle pour l'intégrer dans une nouvelle matière ou pour en utiliser l'énergie – devrait être utilisée en tout dernier recours.

Pourquoi se tourner vers l'économie circulaire ?

L'économie circulaire permet à une organisation :

- de réduire son impact environnemental ;
- de réduire sa dépendance à l'approvisionnement étranger ;
- d'être moins affectée par la volatilité des prix ;
- de diversifier ses activités et de développer de nouvelles sources de revenus ;
- d'améliorer son image de marque.

L'économie circulaire permet aux villes et aux territoires :

- de réduire les coûts pour la collecte et l'enfouissement des déchets ;
- de créer ou de conserver des emplois locaux, difficilement délocalisables ;
- de développer de nouvelles activités économiques ;
- de dynamiser les territoires ;
- de réduire les gaz à effets de serre et d'améliorer la santé de la population.

¹ Pour plus d'information sur l'économie de la fonctionnalité, consultez [cette vidéo](#) de la Fondation Ellen MacArthur.

² Pour plus d'information sur le concept d'écologie industrielle, consultez [cette publication](#) du Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI).

Qu'est-ce que l'économie sociale ?

L'économie sociale est une manière différente de faire de l'économie.

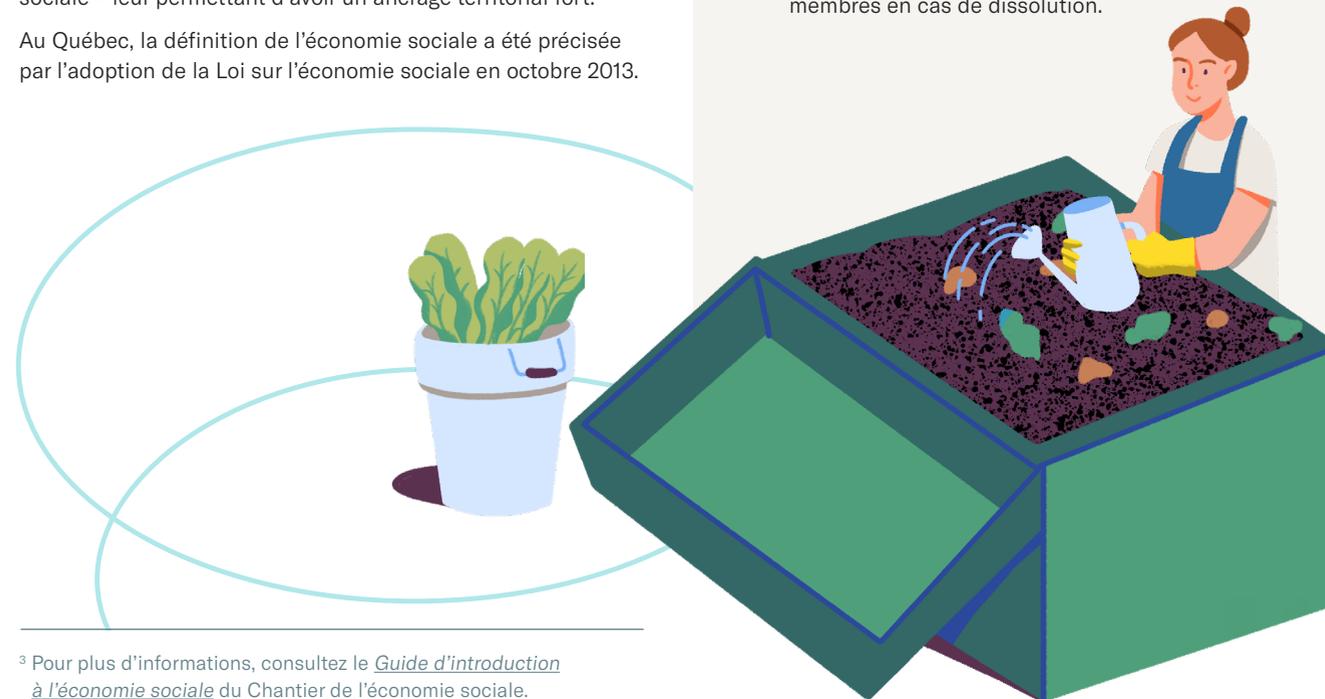
Les entreprises d'économie sociale ont pour mission première de servir le bien commun et d'augmenter le bien-être des individus et des communautés. Incorporées sous forme de **coopératives**, d'**organismes à but non lucratif** (OBNL) ou de **mutuelles**, ces organisations ont des activités marchandes qui génèrent un **impact social positif**.

Étant libérées de la contrainte de réaliser des profits rapides, les entreprises d'économie sociale sont davantage capables de **prendre des décisions dans une perspective à long terme** et ont ainsi la possibilité de choisir des activités sur la base de leur fort potentiel d'impact. Les entreprises d'économie sociale fonctionnent également selon les principes de **gouvernance démocratique**: leurs orientations sont décidées de manière collective par les membres. De plus, elles ont l'habitude de travailler en **collaboration** avec plusieurs acteurs de leur région – acteurs publics, organisations communautaires, entreprises privées ou d'économie sociale – leur permettant d'avoir un ancrage territorial fort.

Au Québec, la définition de l'économie sociale a été précisée par l'adoption de la Loi sur l'économie sociale en octobre 2013.

Pour être qualifiée d'entreprise d'économie sociale, une organisation doit respecter six critères³:

- 1 Elle doit avoir pour but de répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité.
- 2 Elle ne doit pas être sous le contrôle décisionnel d'un ou de plusieurs organismes publics.
- 3 Les règles qu'elle met en application doivent prévoir une gouvernance démocratique par ses membres.
- 4 Elle doit aspirer à une viabilité économique.
- 5 L'utilisation de ses surplus est encadrée par des règles précises qui priorisent la réinjection dans l'entreprise, dans sa mission et dans sa collectivité.
- 6 Ses actifs nets ne peuvent être partagés entre ses membres en cas de dissolution.



³ Pour plus d'informations, consultez le [Guide d'introduction à l'économie sociale](#) du Chantier de l'économie sociale.

Pourquoi jumeler l'économie sociale et l'économie circulaire ?

L'économie sociale et l'économie circulaire partagent des principes communs, dont :

un ancrage territorial fort

une recherche d'impacts positifs

une dynamique collaborative



Il y a donc des affinités qui peuvent faciliter l'adoption d'un modèle d'affaires reposant sur l'économie circulaire par une entreprise d'économie sociale. **En conjuguant ces deux façons de faire, on obtient des bénéfices à trois niveaux : économique, social et environnemental.** On évite ainsi que la recherche de l'impact social positif se fasse au détriment de l'environnement et vice-versa.

L'économie circulaire peut apporter de nouvelles pistes d'action pour les EÉS :

- leurs activités contribuent directement à la transition socioécologique ;
- elles développent de nouveaux modèles d'affaires ;
- leur utilisation de ressources vierges et leur impact négatif sur l'environnement sont réduits.

L'économie sociale peut apporter un cadre de valeur important pour le développement d'une économie circulaire :

- le bien-être des personnes et des collectivités est au cœur des projets ;
- les retombées sociales passent avant le profit ;
- les décisions sont prises localement et de manière démocratique.

Le cadre de valeur véhiculé par l'économie sociale fait en sorte que les stratégies de circularité adoptées dans un milieu ont plus de chance de répondre à des besoins réels et à des préoccupations sociales et environnementales. Elles ne sont pas qu'une décision d'affaires comme une autre ; elles visent et déclenchent un changement profond qui peut avoir des conséquences au-delà de l'entreprise elle-même.

Pour en savoir plus

Consultez nos autres contenus sur l'[économie sociale et circulaire](#), dont :



13 freins et des leviers pour le déploiement de l'économie sociale et circulaire
Pistes d'action pour faciliter l'émergence de projets à fort impact social et environnemental



8 modèles d'affaires en économie sociale et circulaire
Défis rencontrés et pistes à explorer pour aider les entreprises d'économie sociale à consolider leurs activités



Semer les graines du changement
L'économie sociale et circulaire en agroalimentaire



Liste de ressources en économie circulaire pour les entreprises d'économie sociale



Une introduction à l'économie sociale et circulaire
Vidéo



7 initiatives d'économie sociale et circulaire montréalaises à découvrir



6 atouts des entreprises d'économie sociale pour l'économie circulaire

Limite de responsabilité

Le TIESS, ses employé-es et ses administrateurs et administratrices ne peuvent être tenu-es responsables d'un dommage présenté comme résultant de l'utilisation de ce document. Les informations contenues dans ce document sont fournies par le TIESS à titre indicatif seulement.

Le TIESS vise l'amélioration continue. Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions à propos de cette publication.

Remerciements

Le TIESS tient à remercier toutes les entreprises d'économie sociale qui ont généreusement parlé de leurs expériences et de leurs apprentissages. Ce document n'aurait pas été possible sans l'engagement du comité de suivi et des membres de l'équipe qui ont contribué à la coconstruction de ce document. Nous remercions chaleureusement notre comité des partenaires pour son soutien et ses précieux conseils.

Contributions à la réalisation de ce document

Comité de pilotage du projet: Daniel Normandin, Chantal Rossignol et Cynthia Poirier (**Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire [CERIEC]**) • Evan Murray (**Coopérative de développement régional du Québec [CDRQ]**) • Anne-Sophie Abel-Levesque et Ariane Clavet-Gaumont (**Chantier de l'économie sociale**) • Mélanie McDonald (**Chemins de transition**) • Fatao Traore (**Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale**) • Audrey Roberge (**Coop Carbone**) • Julien Beaulieu et Pauline Nazaret (**Centre de transfert technologique en écologie industrielle [CTTEI]**) • Emmanuel B. Raufflet, Martine Vézina et Rafael Ziegler (**HEC Montréal**) • Marc-André Caron et Sarah St-Denis (**Économie sociale Laurentides**) • Émilie Dupont (**Société d'aide au développement [SADC] du Kamouraska**).

Rédaction: Gaëlle Généreux • Édition et révision linguistique: TIESS • Graphisme: **MamboMambo**

La rédaction de ce document a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec et de la Fondation Lucie et André Chagnon.



Pour citer: TIESS. (2023). *Une introduction à l'économie sociale et circulaire*.

... et toutes nos autres publications disponibles sur tliess.ca

À propos

TIESS

Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) est un organisme de liaison et de transfert en innovation sociale reconnu par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). Il regroupe de nombreux acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire et du développement territorial, de même que des centres de recherche, des universités et des collèges. Il contribue au développement territorial en outillant les organismes d'économie sociale et solidaire afin qu'ils puissent transformer leurs pratiques et faire face aux enjeux de société de façon innovante. Pour découvrir nos autres titres : tiess.ca